

Monsieur Virdis,

Je regrette beaucoup de ne pas avoir reçu de réponse de votre part.

C'est pourquoi voici la lettre de protestation, qui a été adressée aussi à l'Etat de Fribourg, en français:

Récemment, le Conseil municipal de la Ville de Constance a pris la résolution, à majorité impressionnante, de revenir sur sa participation dans le projet controversé de centrale thermique à charbon envisagée à Brunsbüttel par SWS (SüdWestStrom Kraftwerk GmbH & Co. KG). À ce titre, le Conseil avait repris la responsabilité d'une participation des *Stadtwerke*. De même, les régies municipales (*Stadtwerke*) des communes de Hammelburg, Schussental et Walldorf se sont entre-temps désinvestis de leur participation.

Groupe E et, par là, votre Canton sont, eux aussi, représentés parmi les associés de SWS et participent ainsi directement au projet de la centrale thermique à charbon.

Nous voudrions vous prier instamment de suivre l'exemple de la Ville de Constance, de reprendre la décision d'une participation continue de Groupe E et de prendre la résolution de vous désinvestir de la participation dans la centrale thermique. La participation dans la centrale thermique est d'une ampleur écologique, économique et politique qui fait que la responsabilité d'une décision la concernant ne devrait pas incomber à Groupe E, mais au Canton de Fribourg, moyennant discussion publique. Cette participation n'est pertinente ni écologiquement ni économiquement !

Le projet d'une centrale thermique mis en avant par SWS se trouve en opposition irrémédiable aux objectifs du gouvernement fédéral en matière de protection du climat qui prévoient une réduction de 40 pour cent, par rapport à 1990, des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. En raison de ses émissions de CO₂, le charbon est le combustible le plus nocif imaginable pour le climat parmi ceux mis en œuvre pour la production électrique. Une nouvelle centrale à la technologie « moderne » n'y change rien. La centrale à houille de Brunsbüttel – à la différence de nombre d'autres centrales existantes ou récemment projetées – se construira sans dispositif de production combinée de chaleur et d'électricité, ce qui empire encore le bilan CO₂ de la centrale.

La centrale thermique à charbon, cependant, ne constitue pas seulement un risque pour le climat de la planète, mais encore pour ses exploitants. L'exploitation d'une nouvelle génération de centrales à charbon, qui continuent pourtant à ne transformer en électricité que moins de la moitié de l'énergie mise en œuvre, ne sera guère rentable à l'avenir. Un projet de la Commission de l'U.E. prévoit la mise aux enchères, dès 2013, de 100% des certificats de dioxyde de carbone émis aux exploitants des centrales à combustibles fossiles. Leurs cours vont augmenter au fur et à mesure de leur disponibilité réduite, tout comme le font à présent les coûts d'approvisionnement en charbon. L'exploitation d'une centrale à charbon, qui nécessite plus de ces certificats que tout autre type de centrale de production électrique, s'en trouvera de moins en moins rentable. Considérant cet arrière-plan, il est tout à fait logique que SWS ne présente pas de chiffres détaillés au sujet d'un ordre grandeur de la rentabilité à attendre de la centrale thermique à charbon de Brunsbüttel.

Ce sont ces arguments mêmes qui, en fin de compte, ont amené la Ville de Constance à renoncer à poursuivre sa participation dans le projet de SWS.

La grande majorité des citoyennes et citoyens de la région de Brunsbüttel et de Wilstermarsch, eux aussi, se déclarent opposés à la construction de la centrale thermique. L'opposition à la centrale qui s'est formée dans la région a donné naissance à un mouvement citoyen.

Nous vous prions de prendre conscience de la responsabilité que vous avez pour vos citoyennes et citoyens et pour le climat, et de préférer à l'investissement dans les technologies de production d'électricité de XX^e siècle, celui dans des solutions écologiquement et économiquement plus pertinentes, telles les centrales à gaz ou biomasse avec cogénération de chaleur, avec, en complément, des installations hydrauliques, éoliennes et solaires.

Veuillez nous permettre, dans les pages qui suivent, de présenter quelques informations approfondies qui sont autant d'arguments contre la construction d'une nouvelle centrale thermique à houille à Brunsbüttel.

Arguments en matière de protection du climat

Après les centrales exploitées avec le combustible lignite, la production électrique par une centrale à houille sans récupération de la chaleur cogénérée est la deuxième méthode la plus inefficace et la plus intensive en CO₂. Plus de la moitié de l'énergie thermique produite est déviée directement dans l'Elbe (en d'autres termes, un cargo sur deux venant de loin pour décharger à Brunsbüttel n'arrime sur place que pour réchauffer le fleuve*), créant ainsi des problèmes écologiques supplémentaires. Toutes initiatives locales confondues, le Canton de Fribourg ne saurait nullement abaisser l'émission de dioxyde de carbone autant que la participation dans SWS la ferait progresser.

* Dans la décision contre le projet de Brunsbüttel prise par le Conseil de la Ville de Constance, la question du travail des enfants dans les pays en développement et émergents a joué un rôle prépondérant : dans les houillères sud-américaines, des enfants travaillent 12 heures par jour pour un salaire dérisoire afin d'extraire la houille dont 50% de l'énergie sera ensuite gaspillée à Brunsbüttel.

SWS met en avant que c'est une centrale thermique « moderne » qui couperait les émissions de CO₂ de jusqu'à 30% par rapport aux centrales existantes plus anciennes. Ce que l'on ne mentionne pas est le fait que cette centrale à charbon, à 1800 mégawatts, sera une des centrales à houille les plus grandes sans production combinée de chaleur et d'électricité en Allemagne. De nombreuses centrales existantes ou projetées à l'heure actuelle, cependant, sont exploitées selon ce qu'on s'est habitué à appeler cogénération (par exemple pour alimenter les réseaux municipaux de distribution de chaleur ou les processus industriels nécessitant la chaleur), ce qui améliore grandement le bilan climatique. Dans les faits, un rendement électrique de 46% n'a guère d'utilité lorsque plus de la moitié de l'énergie thermique produite n'est pas exploitée.

Même les centrales à houille plus anciennes, dont le rendement électrique dépasse de peu les 30%, atteignent un meilleur bilan CO₂ si la chaleur dégagée est récupérée d'une manière pertinente. C'est la raison pour laquelle toutes les associations qui se consacrent à l'environnement demandent que, au moins, la cogénération soit obligatoire lors de la construction d'une centrale neuve. Or, c'est précisément dans ce contexte que le site projeté

de Brunsbüttel est mal réfléchi (c'est plutôt le coût faible du débarquement de la houille qui a joué) car dans la zone, il n'existe pas de structures susceptibles d'absorber la chaleur.

De principe, pour la participation projetée de Groupe E dans la centrale à hauteur de 50 mégawatts, il faut compter une émission de plus de 280'000 tonnes de CO₂ par an. Celle-ci correspond aux émissions de CO₂ de plus de 75'000 voitures dont le kilométrage annuel est de 20'000 !

Il faut rajouter au compte, encore à une participation projetée de 50 mégawatts, l'émission des polluants que voici :

| Émissions atmosphériques suite à la participation projetée de 50 MW (haut pourcentage du seuil limite - d'après le rapport prévisionnel de SWS) | | Total centrale |
|---|---------|----------------|
| <i>Mercur</i> e [kilogramme / an] | 31,3 | 1'000 |
| <i>Cadmium</i> [kilogramme / an] | 38,6 | 1'235 |
| <i>Thallium</i> [kilogramme / an] | 38,6 | 1'235 |
| <i>Nickel</i> [kilogramme / an] | 165,6 | 5'300 |
| <i>Dioxines et furannes</i> [gramme / an] (Rem. : Le total des émissions en 2005 s'est monté à 74 g en Allemagne) | 0,109 | 3,5 |
| <i>Poussières totales</i> [kilogramme / an] | 21'000 | 672'000 |
| <i>Monoxyde de carbone</i> [kilogramme / an] | 210'000 | 6'720'000 |
| <i>Benzo(a)pyrène</i> [kilogramme / an] | 5,9 | 190 |
| <i>Émissions de CO₂</i> [tonne / an] | 281'250 | 10'000'000 |

Arguments en matière de viabilité économique

Il n'est pas certain que la centrale puisse être exploitée de manière rentable : pour l'électricité à base de charbon, seulement dans les centrales amorties, on peut être sûr, à l'heure actuelle, de maîtriser la concurrence. Dans 20 ans, la centrale projetée à Brunsbüttel sera la concurrente des fermes éoliennes amorties sur lesquelles ne pèsent pas de coûts de combustible et qui sont indépendantes des cours du charbon. Par rapport au début des planifications en vue de la centrale (en 2002), chaque tonne de charbon coûte aujourd'hui 2,5 fois plus. D'après les chiffres prévisionnels, le coût de construction sera le double d'ici le début des travaux.

À l'heure actuelle, les coûts prévisionnels de l'investissement dans la centrale thermique à houille de 1800 mégawatts se montent pour les associés SWS à 3,3 milliards d'euros environ, ce qui pour une participation à hauteur de 50 mégawatts se traduit par une part qui vous revient en propre, de 90 millions d'euros environ.

Un autre aspect qui joue en défaveur de la rentabilité de la centrale est relevé par SWS dans son bulletin d'information *CO₂-Reduktion in der Stromerzeugung oder Argumente für neue Kohlekraftwerke* (« Réduction du CO₂ dans la production d'électricité ou Arguments en faveur de nouvelles centrales à charbon »). L'on y précise : « En raison de la progression massive de la production d'énergie éolienne, la demande exprimée auprès des centrales conventionnelles se réduira de manière générale. L'on estime ainsi que exploitation du parc de centrales conventionnelles s'abaisse de 4900 à 4150 heures à pleine charge en moyenne. »

Quant à la discussion, réitérée à maintes reprises, sur la comparaison des coûts avec ceux des centrales à gaz, il est cardinal de faire entrer en jeu les frais à prévoir pour l'achat des certificats de CO₂. À un prix des émissions de CO₂ mis à zéro, les centrales thermiques à charbon l'emportent pour les coûts dès 3000 heures de service annuelles à présent. Pourtant, la Commission de l'U.E. prévoit que dès 2013, les producteurs d'énergie doivent se procurer aux enchères ou sur le marché tous leurs droits d'émissions de CO₂, c'est-à-dire d'annuler la pratique de leur attribution à titre gratuit. C'est pourquoi il faut une prise en considération consciente des droits d'émissions de CO₂ dans chaque évaluation de la rentabilité.

Le cours actuel des droits d'émissions de la 2^e période des échanges (2008 à 2012) se situe à 22 euros par tonne. À des émissions allant jusqu'à 10 millions de tonnes de CO₂ par an (sur la base de 8000 heures à pleine charge maxi.), les conditions actuelles du marché se traduiraient donc pour la centrale thermique de Brunsbüttel par un coût annuel de 220 millions d'euros.

Il faut s'attendre à un régime encore plus poussé en matière d'objectifs de protection du climat après 2012. Si le prix du marché des droits d'émissions augmentait à 30 euros par tonne de CO₂, une centrale à charbon, pour avoir un avantage en termes de dépenses sur une centrale à gaz, doit accumuler 7000 heures de service annuelles. Plus les cours des droits d'émissions progressent, plus les centrales à gaz deviennent économiquement intéressantes, car celles-ci ne dégagent que la moitié environ du dioxyde de carbone d'une centrale à charbon.

SWS a fait réaliser une étude de rentabilité par la Fichtner Management Beratung AG. Le seul fait, résultat d'analyse de Fichtner, que la centrale thermique, d'après une évaluation des dépenses totales, ne saurait être exploitée de manière rentable avant 2018 minimum et qu'une exploitation rentable, si jamais, ne serait possible qu'à partir de là – moyennant toutefois un pronostic extrêmement optimiste de l'évolution du prix de l'électricité, du coût du combustible et des cours des certificats de CO₂ –, ce seul fait démontre les risques financiers de taille de ce projet.

Lors d'une conférence qu'il a tenu au sujet de la centrale à charbon, le professeur Olav Hohmeyer, membre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de l'ONU et à ce titre colauréat du Prix Nobel de la Paix, a expliqué que les réseaux d'électricité des groupes distributeurs d'énergie au Schleswig-Holstein souffriraient des goulets d'étranglement sous l'effet des projets éoliens à réaliser au cours des prochaines années sur la mer du Nord. En raison de la priorité de l'énergie éolienne prescrite par la Loi, la centrale thermique à charbon prévue ne pourrait ainsi écouler dans les réseaux que 2000 à 3000 heures annuelles maximum.

Un mémoire récent de diplôme de fin d'études, intitulé *Auswirkungen der Offshore-Windenergie auf den Betrieb von Kohlekraftwerken in Brunsbüttel* (« Conséquences de l'énergie éolienne en mer pour l'exploitation des centrales à charbon à Brunsbüttel ») réalisé par Frauke Wiese à l'Université et École de Sciences appliquées de Flensburg, aborde le même sujet :

http://file1.carooke.com/forum/BiGKU/file/3360516/Wiese_2008_Diplomarbeit.pdf?w

Du coup, l'exploitation rentable de la centrale thermique à charbon se trouve pour le moins mise en question. Même le ministère de la science, de l'économie et des transports du Schleswig-Holstein ne table plus que sur 5000 heures à pleine charge annuelles maxi. pour la centrale à charbon de Brunsbüttel, alors que SWS continue à calculer ses évaluations de rentabilité sur la base de 8000 heures.

En outre, nous voudrions attirer votre attention sur une étude réalisée par l'IfEU (Institut für Energie- und Umweltforschung, Heidelberg GmbH – « Institut de recherche énergétique et environnementale de Heidelberg, S.A.R.L. ») qui porte sur la centrale thermique à houille de Hambourg-Moorburg :

http://www.ifeu.org/energie/pdf/IFEU%20Arrhenius%20_2007_%20-%20BUND%20Alternativkraftwerk%20final%20V3.pdf

Ce rapport démontre sans aucun doute :

- Cette centrale est bien plus nocive pour le climat que nombre d'autres centrales.
- Elle ne va pas avec les structures de production futures d'un régime énergétique misant sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
- Elle manque, de manière générale, de pertinence écologique et économique.
- Des alternatives plus pertinentes et plus viables – y compris financièrement – existent.

La centrale thermique à charbon sans cogénération qui est projetée, rejetée, à un rendement énergétique de seulement 46%, quasiment le quadruple de CO₂ par kilowatt-heure qu'une centrale à gaz avec cogénération de la même envergure. D'après les plans de SWS, la centrale composée de deux blocs de 900 MW chacun émettrait quelques 10 millions de tonnes de CO₂ par an.

Informations politiques supplémentaires

Que des mouvements citoyens s'opposant aux centrales thermiques à charbon accueillent de nombreux militants et que s'en constituent à tous les sites d'un projet de construction, montre clairement que ce type de centrale n'a plus l'aval de la population... la résolution entérinée par le congrès du parti CDU à Mayence, défavorable à une centrale à charbon neuve et prise après la soumission de plus de 50'000 signatures recueillies au sein de la population, ainsi que le débat engagé sur le projet de centrale à Hambourg-Moorburg doivent s'interpréter comme les premiers indices d'un éventuel changement de cap du gouvernement fédéral en matière de politique énergétique. Il est de plus en plus évident aux yeux de la population qu'il existe une contradiction entre les objectifs climatiques du gouvernement fédéral (réduction des émissions de CO₂ d'ici 2020 de 40%) et la construction de centrales thermiques à charbon neuves. Seules les économies d'énergie, l'augmentation de la part des énergies renouvelables et la construction de centrales à gaz avec cogénération de chaleur et d'électricité ainsi qu'une augmentation notable de l'efficacité au sein de l'industrie, des pouvoirs publics et des ménages permettront d'atteindre les buts fixés en matière de protection du climat. Une accélération des interventions de mise à niveau énergétique des immeubles permettrait, au cours des prochaines années, d'économiser plus de gaz naturel qu'il en faudrait pour alimenter les centrales thermiques à gaz qui seraient construites. La dépendance des importations de gaz ne s'aggraverait ainsi pas.

Dans la région touchée par la centrale SWS, celle de Wilstermarsch et de Brunsbüttel, l'opposition à ce projet a donné naissance à un mouvement citoyen. Au moyen d'articles dans les médias et de manifestations publiques, la participation des régies municipales (*Stadtwerke*) est dénoncée.

Toutes les communes limitrophes ont dit non au projet par une prise de position publique :

- Ville de Wilster
- Commune de Neuendorf-Sachsenbande
- Commune de Dammfleth
- Commune de St. Magarethen
- Commune de Nortorf
- Commune de Stördorf
- Commune de Wewelsfleth
- Commune de Kudensee (réserves de fond seulement)
- Commune de Landscheide
- Commune de Landrecht (réserves de fond seulement)
- Commune de Ecklak
- Commune de Aebtissinwisch
- Commune de Beidenfleth
- Commune de Brokdorf

Le refus exprimé par ces communes est l'affirmation des opinions et intérêts de la grande majorité de leurs citoyens ; c'est pourquoi elles soutiennent également le Mouvement citoyen pour la Santé et la Protection du Climat sur l'Elbe maritime.

Si le Canton de Fribourg prend au sérieux la protection du climat, il ne saurait soutenir en même temps la ressource énergétique nocive pour le climat qu'est la houille. Qui, à l'heure actuelle, mise sur la construction de centrales thermiques à houille qui ont une durée utile de 40 à 50 ans, met par là même un frein aux investissements dans des technologies énergétiques plus efficaces et plus respectueuses du climat pour plusieurs décennies. Au moment de l'évaluation de sa production d'électricité future, Groupe E devrait prendre en compte les conséquences qu'elle aura pour le bilan CO₂ régional et national et le degré auquel elle concorde avec les objectifs en matière de protection du climat entérinés au niveau national.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

D^r Arne Firjahn.

Mouvement citoyen pour la Santé et la Protection du Climat sur l'Elbe maritime

N'hésitez pas à nous visiter sur internet : <http://www.bi-unterelbe.de/>

et sur notre forum avec de nombreux articles parus dans la presse :

<http://www.carooke.com/forum/BIgKU>